



Date de la convocation : 29/05/2026	Délibération N° 34- 2026	Séance du 05 Juin 2026
Membres en exercice : 11	L'An Deux Mille Vingt Six le Cinq Juin à 18h le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire. Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M, CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, ROCCO C. Absent excusé : MOREAU H procuration à ROCCO C. Secrétaire de séance : FONZES O.	
Présents : 10		
Absents : 0		
Représentés : 1		
Pour : 11		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Objet : Avenants au marché de Travaux – Théâtre de verdure / réhabilitation du pavillon et ses abords

Par délibération en date du 18/09/2025 le conseil municipal entérinait le choix des entreprises dans le cadre du marché public de travaux pour la réhabilitation du théâtre de verdure « pavillon et ses abords »

Il est nécessaire de valider les avenants au marché initial pour certains lots :

Entreprise GARRIGOS - LOT 02 PIERRE / GROS ŒUVRE / DÉMOLITION	
✂ Moins-value	
Suppression du poste Revêtement de sol en pavé de pierre (intégré au LOT 01)	
95 m ²	180.00 € SOIT 17 100.00 €
Entreprise MEDITRAG - LOT 01 TERRASSEMENTS / ESPACES VERTS	
Devis n° 4147BL02 du 18/03/2026	
✂ Moins-value	
Récupération de l'alimentation AEP existante	634.20 €
Chambre de tirage préfabriqué	1 280.52 €
✂ Plus-value	
Terrassements pour fondations type semelles filantes (plans BET)	1 748.59 €
Enlèvement des déblais à la décharge	991.04 €
Réseaux enterrés (création EP non prévue au DCE + rallonge EU suite retrait amianté)	1 775.55 €
Ouverture de tranchées	332.96 €
Lit de pose 6/10	101.48 €
Matériaux de remblais	1 331.85 €
Canalisation eaux pluviales PVC CR8 ou PE annelé CR8 DN 160	1 522.00 €
Canalisation eaux usées PVC CR8 Ø160	11 453.48 €
revêtements Pavage pierre intégration parvis et entrée sanitaires	17 342.22 €
Sous-total Plus value)	17 342.22 €
SYNTHÈSE DE LA BALANCE FINANCIÈRE	
Total Moins-Value (GARRIGOS - LOT 02)	17 100.00 €
Total Plus-value (MEDITRAG - LOT 01)	17 342.22 €
TOTAL BALANCE HT	242.22 €

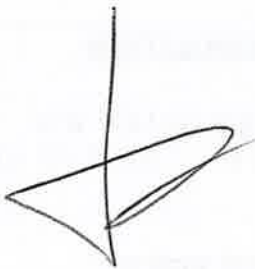
Monsieur le Maire demande au conseil Municipal de l'autoriser à signer ces avenants avec les entreprises titulaires des marchés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants au marché de Travaux – Théâtre de verdure / réhabilitation du pavillon et ses abords tels que présentés ci-dessus.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,



Le secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture Le